

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Commission scolaire Western Québec**

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire Western Québec tenue au 15, rue Katimavik, Gatineau, Québec, le 27 février 2018, à 19 h.

**PRÉSENCES :** Le président Shea, les commissaires Dionne, Daly, Garbutt, Guy, Larventz, McCrank, Schaler, Young et le commissaire-parent Giannakoulis.

**Personnel :**

Directeur des services éducatifs, S. Aitken

Directrice des services complémentaires, L. Falasconi

Directeur des ressources matérielles et de la technologie, P. Proulx

Directrice des ressources financières, S. Cox

**ABSENCES** Le directeur général M. Dubeau, les commissaires Brunke, Egan,  
**MOTIVÉES :** Labadie, et les commissaires-parents Boucher, Brennan et Davis.

La directrice générale adjointe / directrice des services éducatifs et de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle R. Ahern, le secrétaire général et directeur des ressources humaines Terry Kharyati, et le consultant en communications F. Raymond sont également présents.

**Appel à l'ordre**

Le président Shea appelle la réunion à l'ordre à 19 h 01.

**C-17/18-102 Adoption de l'ordre du jour**

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE d'adopter l'ordre du jour, avec les changements suivants :

Session à huis clos : la demande de réexamen a été annulée

7.1 Projet de loi 87 – Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics – reporté à la prochaine séance.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-103 Approbation du procès-verbal – 30 janvier 2018**

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 30 janvier 2018 soit approuvé tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**Rapport du président**

Le président Shea présente son rapport, et s'attarde sur deux points d'intérêt : l'atelier provincial sur les programmes de formation professionnelles au 21<sup>e</sup> siècle organisé par le ministre de l'Éducation et auquel lui et la directrice générale adjointe ont pris part; sa lettre ouverte en réponse à un article de la *Gazette* de Montréal, dans laquelle il explique que le taux de décrochage de 30 % dans Western Québec est loin de représenter la réalité. Il parle aussi du Comité des Premières Nations, des Métis et des Inuits (PNMI) de l'ACSAQ. Il commence par reconnaître que la terre où le conseil est réuni est un territoire traditionnel de

la nation algonquine. Il dit avoir hâte d'entamer un dialogue avec les communautés et croit que ce n'est que le début de l'établissement de relations constructives et réciproques.

Le président Shea demande aux commissaires présents de considérer ceci comme un avis de motion officiel qui sera présenté à la prochaine séance ordinaire.

Entre-temps, le président Shea demandera au directeur général de confier à la directrice générale adjointe, Mme R. Ahern, la tâche d'élaborer et de proposer des paramètres pour ce comité, en prévision des directives du conseil.

### **Rapport du directeur général**

La directrice générale adjointe / directrice des services éducatifs et de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle R. Ahern parle brièvement du rapport écrit du directeur général.

#### **C-17/18-104 Rapport du Comité exécutif – 20 février 2018**

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 20 février 2018 du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

#### **C-17/18-105 Plan de consultation pour le Plan d'engagement vers la réussite**

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE le conseil approuve le Plan de consultation pour le Plan d'engagement vers la réussite tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

#### **C-17/18-106 Nomination d'un responsable de la sécurité**

ATTENDU QUE, dans l'esprit du projet de loi 133 : « LOI SUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS ET DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT » sur la sécurité de l'information ;

ATTENDU QUE les organismes publics doivent désigner un responsable de la sécurité de l'information ;

ATTENDU QUE les rôles et responsabilités du responsable de la sécurité sont d'agir comme personne-ressource en cas de brèche dans la sécurité de l'information, de signaler l'incident au DG et de veiller à ce que les procédures établies soient suivies :

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le secrétaire général M. Terry Kharyati soit nommé responsable de la sécurité pour la CSWQ.

Adoptée à l'unanimité

#### **C-17/18-107 Nomination de deux gestionnaires d'incidents**

ATTENDU QUE, dans l'esprit du projet de loi 133 : « LOI SUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS ET DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT » sur la sécurité de l'information ;

ATTENDU QUE les organismes publics doivent désigner deux gestionnaires d'incidents (conseiller sectoriel en gestion des incidents) ;

ATTENDU QUE les rôles et responsabilités du gestionnaire d'incidents sont d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre les procédures afin d'assurer la sécurité de l'information ;

LE COMMISSAIRE SCHALER PROPOSE que M. Pascal Proulx, directeur des ressources matérielles et de la technologie, et M. Stewart Aitken, directeur des services éducatifs, soient nommés gestionnaires d'incidents pour la CSWQ.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-108** **Projet de système de téléphonie IP Skype Entreprise – Tronc SIP**

ATTENDU QUE nous avons besoin d'un tronc SIP pour relier notre système de téléphonie IP Skype Entreprise à un fournisseur de services de téléphonie sur Internet ;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé pour le projet susmentionné ;

ATTENDU QUE l'ouverture des offres a été reportée au lundi 26 février 2018 à 16 h en raison d'un addendum ;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres ;

Bell Canada  
 Fibrenergie Inc./Vidéotron S.E.N.C.  
 Groupe Maskatel LP  
 IP4B  
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
 Modulis Inc.  
 Rogers Solutions d'affaires  
 TRÉ Technologies  
 Vidéotron Ltée  
 Vision Plus Marketing Inc.

ATTENDU QUE les deux soumissions suivantes ont été reçues et enregistrées ;

Bell Canada	14 462,40 \$ (annuellement)
AMPRO	Non conforme

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme ;

LE COMMISSAIRE GIANNAKOULIS PROPOSE QUE la soumission présentée par Bell Canada au montant de 14 462,40 \$ soit approuvée et que le directeur des ressources matérielles et de la technologie P. Proulx soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-109 Nomination d'un secrétaire pour le Comité de sélection des professionnels pour le projet d'agrandissement à l'école primaire Greater Gatineau**

ATTENDU QUE la CSWQ a reçu l'autorisation du MEES pour le projet d'agrandissement à l'école primaire Greater Gatineau ;

ATTENDU QUE la CSWQ doit lancer un appel d'offres public fondé sur la qualité pour la sélection des professionnels pour le projet susmentionné ;

ATTENDU QUE, selon la DIRECTIVE CONCERNANT LA GESTION DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ORGANISMES PUBLICS, un comité de sélection doit être constitué et le conseil des commissaires doit désigner une personne qualifiée pour agir à titre de secrétaire dudit comité ;

ATTENDU QUE notre agent d'approvisionnement, M. Alain Gendron, possède les qualifications requises et qu'il est disposé à assumer le rôle de secrétaire ;

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE que M. Alain Gendron soit nommé secrétaire du Comité de sélection des professionnels affectés au projet d'agrandissement à l'école primaire Greater Gatineau ;

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-110 Bail conditionnel**

ATTENDU QUE des élections provinciales se tiendront en octobre 2018 ;

ATTENDU QUE le président d'élection de la région du Pontiac a besoin d'un local à Campbell's Bay pour son quartier général et les élections ;

ATTENDU QUE le bâtiment situé au 26, Leslie à Campbell's Bay est disponible et qu'il a déjà été utilisé par cette organisation dans les mêmes circonstances ;

ATTENDU QU'une entente de location doit être conclue entre la Commission scolaire Western Québec et le directeur général des élections du Québec ;

ATTENDU QUE le tarif de location sera établi à 1 000 \$, taxes en sus ;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QU'un bail conditionnel d'un (1) mois pour la location de l'ancien Centre d'éducation des adultes du Pontiac situé au 26, Leslie, Campbell's Bay, Québec, soit conclu entre la Commission scolaire Western Québec et le directeur général des élections du Québec, et que le directeur des ressources matérielles et de la technologie P. Proulx soit autorisé à signer ledit bail au nom de la commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-111** **Projet de régionalisation de la taxation scolaire en Outaouais : mandat du directeur général de la CSWQ**

ATTENDU QUE le projet de loi 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire, est actuellement en consultation parlementaire avant son adoption ;

ATTENDU QUE les conditions que promulgue le projet de loi 166 comprennent la création d'un centre régional de taxation scolaire dans chacune des régions de la province de Québec, l'emplacement de tels centres, ainsi que leur gestion ;

ATTENDU QUE les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais ont demandé à leurs directeurs généraux et à leurs directeurs des ressources financières de collaborer les uns avec les autres et avec la Commission scolaire Western Québec pour établir les paramètres de la création du centre régional de taxation scolaire de l'Outaouais ;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE de charger le directeur général de la Commission scolaire Western Québec Mike Dubeau et la directrice des ressources financières Sandra Cox de collaborer avec les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais, ainsi que les commissions scolaires francophones de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, pour établir les paramètres de la création du centre régional de taxation scolaire de l'Outaouais et du centre régional de taxation scolaire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et proposer des lieux potentiels et des scénarios pour la gestion d'un tel service.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-112** **Accorder mainlevée d'une hypothèque**

ATTENDU QUE le ministre a autorisé la Commission scolaire Western Québec à aller de l'avant avec la vente du campus Henry A. Ward en 2005 ;

ATTENDU QUE le solde du prix d'achat le 1<sup>er</sup> juillet 2009 a été financé par la Commission scolaire Western Québec et garanti par un prêt hypothécaire ouvert ;

ATTENDU QUE le taux d'intérêt a été fixé à 3,85 % et amorti sur une période de huit (8) ans ;

ATTENDU QUE l'hypothèque devait faire l'objet d'une mainlevée une fois que l'emprunteur, l'Académie Trivium, avait rempli les conditions de l'hypothèque ;

ATTENDU QUE l'Académie Trivium a rempli les conditions du prêt hypothécaire ;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE le conseil accorde mainlevée de l'hypothèque détenue par la Commission scolaire Western Québec avec l'Académie Trivium.

Adoptée à l'unanimité

**C-17/18-113** **Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire (CCAS) – 15 janvier 2018**

LE COMMISSAIRE SCHALER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2018 du CCAS.

Adoptée à l'unanimité

- C-17/18-114 Rapport du Comité de transport – 25 janvier 2018**  
LA COMMISSAIRE GARBUTT PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2018 du Comité de transport.

Adoptée à l'unanimité

- C-17/18-115 Ajustement des frais de kilométrage 2017-2018 – Autobus Outaouais**  
LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de transport, la réduction de 27 280,93 \$ des frais de kilométrage pour Autobus Outaouais pour l'année scolaire 2017-2018 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

- C-17/18-116 Ajustement des frais de kilométrage 2017-2018 – Baie Transport**  
LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de transport, la réduction de 10 051,34 \$ des frais de kilométrage pour Baie Transport pour l'année scolaire 2017-2018 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

- C-17/18-117 Ajustement des frais de kilométrage 2017-2018 – Bigras Transport**  
LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de transport, l'augmentation de 14 793,98 \$ des frais de kilométrage pour Bigras Transport pour l'année scolaire 2017-2018 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

- C-17/18-118 Ajustement des frais de kilométrage et des capacités des autobus 2017-2018 – Autobus LaSalle**  
LA COMMISSAIRE GARBUTT PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de transport, la réduction de 28 266,30 \$ des frais de kilométrage et l'augmentation des capacités pour deux véhicules pour Autobus LaSalle pour l'année scolaire 2017-2018 soient approuvées.

Adoptée à l'unanimité

- C-17/18-119 Ajout d'un autobus – Janvier 2018**  
ATTENDU QUE le service de l'organisation et du transport scolaire a informé le Comité de transport du besoin d'ajouter un autre autobus pour l'année scolaire 2017-2018 ;  
LE COMMISSAIRE SCHALER PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de transport, le conseil accorde un contrat d'un an afin de réduire le temps que les élèves passent à voyager chaque jour.

Adoptée à l'unanimité

- C-17/18-120** **Autobus Outaouais – Autobus n° 130**  
LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE, tel que l’a recommandé le Comité de transport, le conseil approuve l’octroi d’un contrat d’un an au montant de 29 449,08 \$ à Autobus Outaouais, à partir du 8 janvier 2018.
- Adoptée à l’unanimité
- C-17/18-121** **Rapport du Comité des politiques éducatives (CPE) – 7 décembre 2017**  
LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2017 du CPE.
- Adoptée à l’unanimité
- C-17/18-122** **Adoption du calendrier scolaire 2017-2018**  
LA COMMISSAIRE GARBUTT PROPOSE QUE le calendrier scolaire 2018-2019 soit adopté tel que présenté par le directeur des ressources humaines.
- Adoptée à l’unanimité
- C-17/18-123** **Inclusion du caucus du conseil avant les séances ordinaires du conseil**  
LE COMMISSAIRE SCHALER PROPOSE QU’une résolution concernant l’inclusion d’un caucus du conseil avant les séances ordinaires de ce dernier soit soumise à l’examen du Comité de gouvernance et d’éthique sous forme d’amendement à la Politique de gouvernance A-16.
- Adoptée à l’unanimité
- C-17/18-124** **Session à huis clos**  
LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE la séance se poursuive à huis clos.
- Adoptée à l’unanimité
- C-17/18-125** **Retour en séance publique**  
LE COMMISSAIRE LARVENTZ PROPOSE QUE la séance se poursuive en public.
- Adoptée à l’unanimité
- C-17/18-126** **Levée de la séance**  
LA COMMISSAIRE GARBUTT PROPOSE de lever la séance à 20 h 30.